

20/08/2021



UU – SS : LE MARIAGE

ACTUALITÉS COMPAGNIE

Le Bulletin

Chers collègues,

Alors que vos représentants se réunissaient en CSE extraordinaire le 13 août dernier, au même moment que le CSE extraordinaire de Corsair, la nouvelle est tombée sur vos adresses mails pros : Air Austral et Corsair vont très prochainement se « marier » via une **Joint Venture**.

La Joint Venture (JV), nous a été présentée comme **un rapprochement commercial entre les deux compagnies**. Ne précisant pas encore spécifiquement de quelle manière ce rapprochement se fera. Nous savons d'ores et déjà que SS pourra vendre des billets vers CDG et les passagers seront transportés sur UU ; avec un billet SS. Et inversement pour UU vers la plateforme aéroportuaire d'Orly. Ce partenariat concernera également le cargo. A savoir que **les recettes et les dépenses liées au commercial seront mutualisées**. Nous aurons plus de précisions dans les semaines à venir, étant donné que ce projet doit se concrétiser en septembre.

Néanmoins, cette bonne nouvelle se jumelle avec **une situation financière très négative**. En effet, 25 millions d'euros promis par l'Etat et la Caisse des Dépôts et Consignations n'ont toujours pas été versés. C'est pourquoi la Présidente de Région s'est positionnée très clairement en appelant l'Etat à respecter ses engagements. Dans un même temps, notre Président Directeur Général négocie avec Bercy pour accélérer la procédure de versement de la somme promise, car pour survivre l'entreprise ne peut s'en passer. Parallèlement, après les annonces préfectorales sur le couvre-feu et le confinement partiel, **la vente de billets d'avion a dégringolé**. Nous pouvons donc vous résumer que la situation est très critique comme elle ne l'a jamais été.

En réponse à cette situation, la compagnie nous a invité à négocier sur un nouvel **Accord de Performance Collective**. Gel des échelons et des évolutions collectives, don de congés, gel des primes d'objectif pour les Instructeurs PNC, ont été les propositions de la Direction. Le SNPNC n'a pour le moment pas souhaité faire de contre-proposition et n'a pas accepté ces conditions, estimant que **la partie sociale dans l'entreprise a trop été mise de côté cette année passée**. Estimant aussi que les engagements pris en NAO l'année dernière, non tenus, sont une priorité avant de négocier sur des mesures d'économies. Nous restons malgré tout objectifs et nous avons conscience qu'il faudra venir, à un moment donné, à la table des négociations. Nous avons également conscience que notre corporation ne pourra pas faire autant d'effort que ce qu'elle a consenti l'année dernière.

Concernant le volet « **Pass Sanitaire** », l'entreprise s'est engagée à envoyer une note à l'ensemble des PN dès que le décret les concernant sera édité par le Gouvernement. Cette note inclura les modalités pratiques pour les voyages en MEP vers la métropole et inter-métropole (MEP positionnée sur la GENDEC). **Elle précisera aussi les lieux et numéros d'appels où l'on pourra effectuer un test RT-PCR et antigénique**, sur toutes nos escales desservies actuellement.

Dans l'OM-A seront précisées les procédures de contrôle du pass sanitaire qui seront effectuées par les CDB, CCP et les CC. Ce contrôle sera effectué via l'application **Tous Agés Covid**. Néanmoins, le PN ne sera pas obligé de présenter un QR code électronique, le format papier étant accepté, à partir du moment qu'il présente ce fameux sésame qu'est le QR code. A charge à la hiérarchie PN de notifier cette vérification dans le dossier de vol et/ou sur la tablette.

Le SNPNC attend donc le décret avec impatience, afin d'appréhender plus finement la mise en application du pass sanitaire dans notre compagnie et vous informer des modalités finales.

Pour finir ce bulletin, quelques mots sur le volet A220 : notre Directeur PNC est venu nous dévoiler le service à bord pour les destinations actuelles, MRU et DZA. Rien de nouveau comparé aux éléments mis à notre disposition sur Seafire ou GoodReader.

Nous allons devoir attendre pour les autres destinations, qui sont actuellement fermées. Hormis la composition équipage, rien ne nous a été présenté pour le moment. Nous espérons que la réflexion des services, plan de chargement, procédures normales et particulières sur ces autres destinations sera pour une fois anticipée.

La charge de travail en prévol pour le CC ne semble pas inquiéter notre hiérarchie directe, bien au contraire. Notre Directeur ayant effectué le premier vol en OBS, ce que nous saluons, il a pu constater et nous partager que le service vers Mayotte est fluide et sans anicroche structurelle au service à bord.

Il est évident que nous sommes tous en rodage sur ces appareils et qu'il est primordial de remonter via CRV ou REX toute anomalie.

Votre équipe SNPNC-FO



SNPNC 5 Rue de la Haye, CS 18939 Tremblay en France - 95732 Roissy CDG CEDEX

Tél: +33 (0)1 49 19 58 18 - Mail: snpnc@snpnc.org - www.snpnc.org

suivez-nous sur

